

**Coordination provinciale luxembourgeoise
Accueil durant le temps libre (ATL)
PV de la réunion du jeudi 6 juin 2013
Administration communale de Daverdisse**



Présent-e-s et excusé-e-s

Voir liste en annexe.

NDLR : toutes les annexes évoquées dans ce PV sont disponibles dans la rubrique « Actualités » du site Internet www.promemploi.be.

Au programme de cette journée :

- Introduction à la journée
- « Responsabilités, dominos dynamiques » :
 - Travail en ateliers
 - Présentation de l'outil par Laurence MARCHAL, conseillère pédagogique ONE en Province de Namur, et Pol Mabilie, coordinateur ATL à Walcourt
 - Mise en commun et échanges
- Parcours découverte de la Commune de Daverdisse
- Mot d'info sur l'inclusion des enfants porteurs d'un handicap
- Retour sur la soirée du 4 mars 2013 à destination des mandataires et secrétaires communaux
- Divers

Le PV de la réunion en un coup d'œil

Introduction à la journée	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la journée et remerciement à la Commune de Daverdisse pour son accueil - Mot d'accueil de Stéphanie GREGOIRE, échevine en charge de l'extrascolaire
Travail en ateliers sur le thème de la responsabilité	<p>8 situations problématiques qui peuvent être vécues pendant l'accueil – 8 groupes, le but :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir sur la responsabilité de chaque acteur et les liens entre eux - Réfléchir sur les moyens à mettre en place pour gérer et pour prévenir cette situation ainsi que sur qui les met en œuvre
Présentation de l'outil « Responsabilités, dominos dynamiques » par Laurence MARCHAL et Pol MABILLE	<ul style="list-style-type: none"> - Origines de l'outil - Comment il a été construit - Comment l'utiliser
Retour en ateliers Mise en commun et échange	<ul style="list-style-type: none"> - Comparer les réponses données avec ce que propose l'outil « Responsabilités, dominos dynamiques » - Conclusion sur ce que cela apporte de réfléchir à plusieurs sur une situation donnée et sur l'apport de la brochure
Parcours découverte de la Commune de Daverdisse	
Repas + dessert offert par la Commune de Daverdisse	Merci ! Et bravo pour les bavarois !!!
Inclusion des enfants porteurs de handicap dans l'ATL	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau reprenant les résultats de l'enquête que Stéphan LEYDER a réalisé auprès des coordinateurs/trices ATL de la Province concernant l'inclusion des enfants porteur d'un handicap dans l'ATL - Info sur le groupe de travail « Inclusion des enfants porteurs de handicap dans l'ATL » composé de l'AWIPH, de l'ONE, de Promemploi, de SAP et d'établissements d'enseignement spécialisé - Distribution du feuillet d'info réalisé par Promemploi sur ce thème et sur le Projet « Le Tisserand »
Evaluation de la soirée à destination des mandataires et secrétaires communaux du 4 mars 2013 à Saint-Hubert	<ul style="list-style-type: none"> - 16 réponses reçues à notre questionnaire d'évaluation - Evaluation globalement positive. A refaire
Info de la Plateforme communautaire ATL	<ul style="list-style-type: none"> - projet de DVD + appel à présenter des lieux de tournage - Journée d'étude du 12 décembre 2013 à La Marlagne
Formation sur les partenariats, avec Résonance	<ul style="list-style-type: none"> - Se déroulera les 17 et 24 septembre 2013 à Habay - Possibilité de s'inscrire lors de cette plénière
Evaluation	

1. Introduction à la journée et informations diverses

Présentation du programme de la journée par Stéphan LEYDER.

Mot d'accueil de Stéphanie GREGOIRE, échevine de Daverdisse en charge de l'extrascolaire.

2. « Responsabilités, dominos dynamiques »

2.1. Travail en atelier sur le thème de la responsabilité

Afin d'introduire le sujet principal de cette journée, nous vous avons proposé 8 situations problématiques d'accueil à travailler en sous-groupes. Les consignes étaient les suivantes pour chaque situation :

- Par rapport à la lecture de cette situation, qu'est-ce que cela vous amène comme question ?
- Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour gérer cette situation ?
- Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour prévenir cette situation ?
- Qui les met en œuvre ?

Pour des raisons pratiques, les résultats de cet échange ne figureront pas dans ce compte rendu, mais il vous est possible de nous les demander par e-mail.

2.2. Présentation de l'outil par Laurence MARCHAL et Pol MABILLE

A l'aide du Power Point que vous retrouverez ci-dessous, et téléchargeable sur le site de l'asbl Promemploi (www.promemploi.be), Laurence MARCHAL, conseillère pédagogique ONE en Province de Namur, et Pol MABILLE, coordinateur ATL de Walcourt, ont présenté la brochure « Responsabilités, dominos dynamiques », son origine, comment elle a été construite, comment elle s'utilise...



Différentes situations du quotidien

- L'accueillante est seule... un accident arrive
- C'est l'heure de la fin de l'accueil, un enfant est toujours là
- Il y a plus d'enfants que prévu

- Un adulte manifestant des comportements agressifs ou n'étant pas dans son état normal se présente à l'accueil extrascolaire

- Un enfant est déposé devant le milieu d'accueil qui n'est pas encore ouvert

Différentes situations du quotidien (2)

- Un enfant quitte seul le local d'accueil
- Un enfant ne se sent pas bien depuis le début de la journée. Il a rencontré différents acteurs de l'accueil et de l'école au cours de sa journée...

- Un accueillant n'est pas là, il est malade et ne parvient pas à prévenir le responsable de projet

- La personne qui vient rechercher l'enfant n'est pas sur la liste remise à l'accueillante. Cette dernière ne connaît pas la personne.

Différentes situations du quotidien (3)

Dans la cour, les parents sont là et discutent entre eux.
L'accueillant est là aussi... l'enfant fait une bêtise

Lors d'un déplacement en groupe, un enfant traverse de sa propre initiative

Il y a des travaux dans le milieu d'accueil ou des difficultés ponctuelles avec le lieu utilisé, le matériel est défectueux

Un enfant manifeste des comportements violents, agressifs

Un enfant présente des signes de maltraitance

....

Méthodologie de travail ...

- Des situations quotidiennes qui questionnent : 35
 - => analyse systématique
- Qui sont les **acteurs** potentiellement concernés ?

Acteurs ?



Les enfants sont là

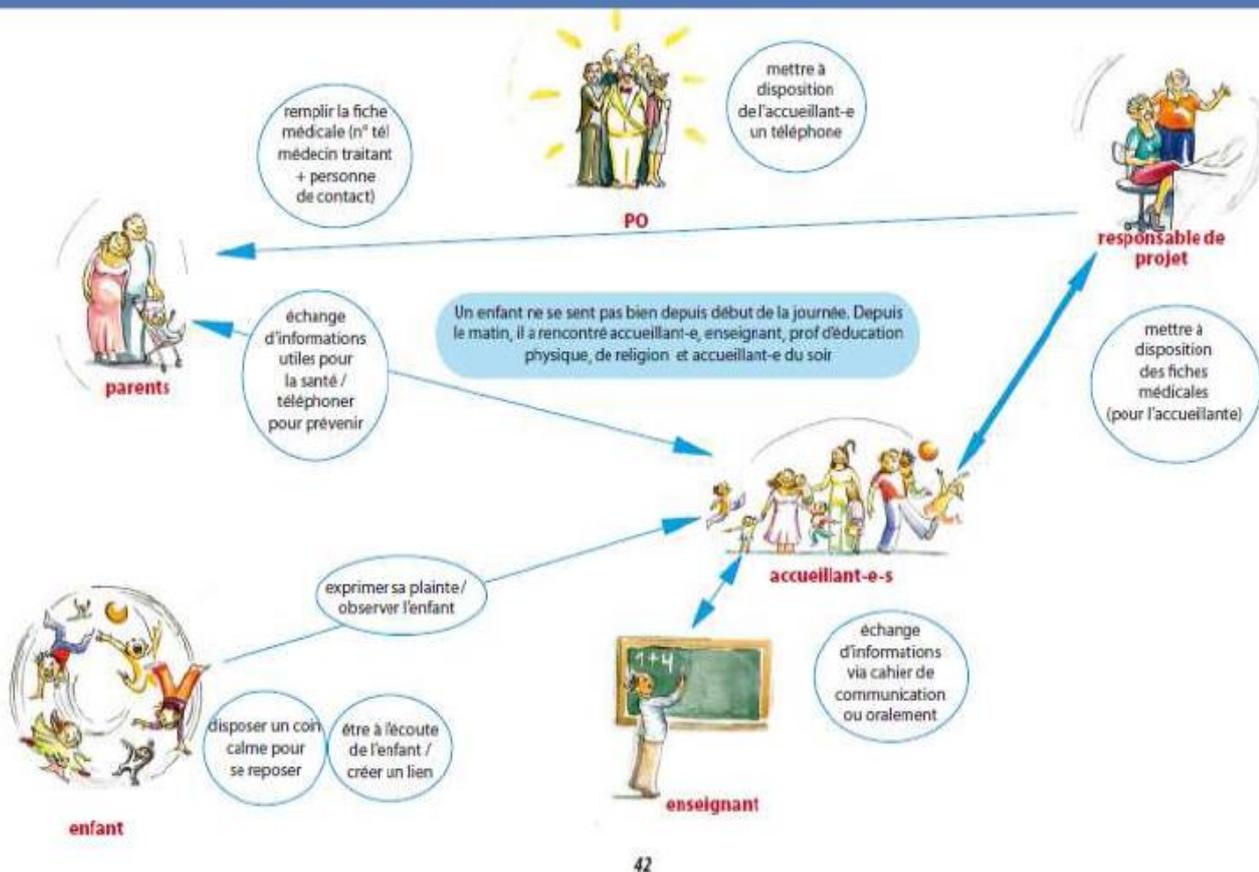
- Des situations quotidiennes qui questionnent : 35
 - => analyse systématique
- Qui sont les **acteurs** potentiellement concernés ?
- Que peuvent-ils faire pour prévenir ces situations ?
 - Quels enjeux pour les enfants, leur famille, les accueillantes, les responsables de projet,....? Quels moyens ? Quelles pistes de solution ?
- Que peuvent-ils faire pour gérer au mieux le cas échéant?

Une conviction tout au long du travail

Chacun, à l'endroit où il se trouve, en prenant ses responsabilités peut faire évoluer une situation...

Le plus souvent, il est nécessaire d'articuler les points de vue pour trouver des pistes ajustées à chaque **contexte**.

Situation 8 - un enfant ne se sent pas bien depuis le début de la journée. Il a rencontré l'accueillant-e du matin, le surveillant de la cour, sa titulaire, la prof d'éducation physique, le maître de religion, l'accueillant-e du soir.



Quid de la responsabilité alors ?

Les circonstances d'une situation particulière permettent de déterminer comment la responsabilité des uns et des autres est engagée.

- Le présent outil ≠ un code de conduites intangibles ou rigides

Différentes parties de l'outil

- **Partie 1** : introduction de la brochure – Eléments précisant la notion de responsabilités
- **Partie 2** : 19 fiches situations, des personnes susceptibles d'être concernées par la situation, des propositions de moyens de prévention à mettre en œuvre, voire des moyens de gestion.
- **Partie 3** : au travers de fiches transversales, des points d'attention à avoir dans la mise en œuvre de certains moyens
- **Partie 4** : un index et une bibliographie générale.

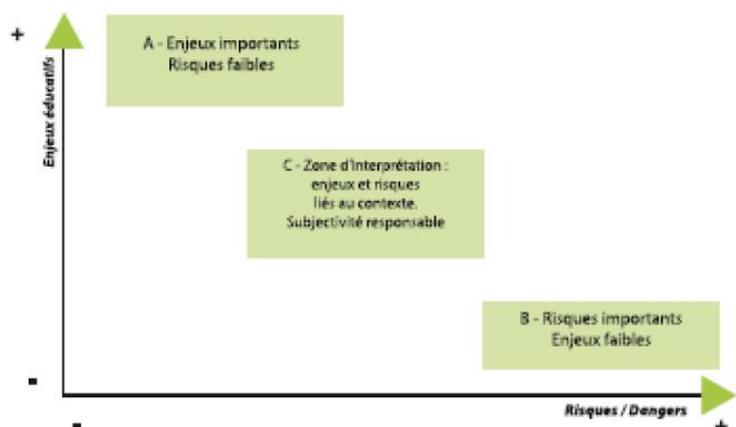
Fiches transversales

- Elaboration d'un ROI 
- Elaboration d'une fiche santé
- Elaboration d'une fiche d'inscription
- Relations ALE- utilisateurs – accueillante sous statut ALE
- Rappel des socles de base pour la formation des accueillantes et des responsables de projet
- Elaboration d'un règlement de travail

Se poser les bonnes questions

- Dominos dynamiques = un outil de questionnement
 - Rassemble un ensemble d'éléments à prendre en compte (prévention et gestion)
 - Invite à regarder une situation du point de vue de différents interlocuteurs : enfant/ accueillantes / parents / responsable de projet /...

Enjeux / Risques



Prévention : entre moyens humains et techniques

Il y a lieu de différencier les situations où l'enfant est malade (les signes de maladie se sont amplifiés durant la journée) de celles où l'enfant est déjà atteint d'une affection connue (nécessité d'administrer des médicaments, traitement prévu à accès aux informations médicales le concernant !)

- Quels sont les moyens mis en place dans le MA quand un enfant ne se sent pas bien ?
- Quels moyens (attitudes, dispositif), l'accueillant-e peut-il/elle mettre en place pour que l'enfant puisse exprimer ses besoins et ici en l'occurrence sa plainte ?
- L'encadrement prévu est-il suffisant pour permettre la disponibilité de l'accueillant-e pour créer du lien, pour observer les enfants et être à l'écoute de leurs besoins ?



43

- Quelles consignes les accueillant-e-s ont-elles reçues à la gestion de cette situation ? quant à l'administration éventuelle de médicaments ? Comment les accueillant-e-s ont-ils/elles accès aux informations médicales utiles concernant chaque enfant ?
- L'infrastructure est-elle adaptée aux besoins de l'enfant (coin doux, infirmerie, ...) et permet-elle le cas échéant d'isoler un enfant pour lui permettre de se reposer (par exemple) ?
- Quel est le mode de communication prévu pour assurer le relais entre les différents intervenants de la journée qui ont côtoyé l'enfant (téléphone, message par SMS, internet, cahier de communication, ...) et qui ont pu collecter des informations sur son état de santé ?
- Un téléphone est-il disponible, pour le cas échéant, prévenir les parents, appeler un médecin ?

Gestion de la situation par l'accueillant-e

Plusieurs accueils extrascolaires mettent à disposition des accueillant-e-s un carnet pour communiquer des informations utiles aux autres intervenants de la journée (enseignants, autres accueillant-e-s). Ils/Elles y notent des informations transmises par les parents ou à transmettre aux parents.

- Comment les signaux d'inconfort de l'enfant, voire sa plainte sont-ils accueillis ? pris en compte par les accueillant-e-s ?
- Comment peuvent-ils/elles aménager un espace plus calme pour permettre aux enfants de se reposer ? Ont-elles accès à un matériel adéquat : couchettes, matelas dans les classes de maternelles, autres ?
- Comment les parents qui ont exprimé une inquiétude ou une demande d'attention particulière à propos de leur enfant peuvent-ils être rassurés sur l'évolution de l'état de leur enfant ? Accès à une permanence téléphonique ?
- Les parents ont-ils eu l'occasion de prévenir quelqu'un ? Sont-ils joignables ou ont-ils mis en place un relais pour l'être ?
- A partir de quels signes préviendra-t-on les parents s'il est nécessaire de venir rechercher l'enfant ?
- Les accueillant-e-s sont-elles informées des conduites à tenir pour la prise en charge d'un enfant qui se blesse, a mal à la tête ? (cfr formation Bosses & bobos - voir situation 1)
- Quels sont les moyens dont les accueillant-e-s disposent pour entrer en contact avec les parents, le médecin traitant ?

De l'échange entre les différents intervenants

- Quels échanges existent-ils entre les enseignants et les accueillant-e-s ? Disposent-ils en commun d'un cahier de communication, d'un casier, d'une boîte vocale, d'un espace de rencontre ?...

- Quelle est l'implication de l'enseignant par rapport à son rôle de relais entre les parents et l'accueillant-e ?
- Dans les écoles, quelle place les accueillant-es ont-elles au sein du personnel éducatif ?

Expérience intéressante

Certaines écoles consacrent une de leurs 3 journées de formation continue obligatoire à des thématiques auxquelles tout le personnel est convié à réfléchir. Ces formations peuvent se dérouler in situ sous forme de « journées pédagogiques ».

Ressources

- Voir fiches transversales
Fiche d'inscription + fiche médicale
Fiche élaboration d'un ROI
- Voir aussi situation 1 accueillante seule - un accident arrive

On manque de moyens...

- Cela ne nous dégage pas de nos responsabilités

Enjeu global :
fournir les conditions pour
un accueil de qualité des enfants

- Quels moyens existent ? Comment les mobiliser ?

Lors de rencontres avec les coordinateurs ATL, travail sur les moyens mis en œuvre par chacun

Constats :

« Ce qui pour l'un est un problème, ne l'est pas pour l'autre »

« La pratique de l'un enrichit celle de l'autre »

Des solutions simples à mettre en œuvre pour des problèmes complexes

- Approche multi-modale
 - ex. le ROI n'est pas un moyen magique... il est intéressant pour définir le cadre, mais il ne suffit pas à lui tout seul.
 - Chacun doit être convaincu de la part qui lui revient de prendre : ex : rappeler la règle, prendre des assurances, s'articuler avec les partenaires (ex. ALE)
 - Importance de se coordonner

**Le bon sens n'est pas partagé
Rien n'est évident !**

Fiche T 1 - Elaboration d'un ROI

Cette fiche vise à aider les responsables de projet, les PO et les accueillant-e-s à concevoir un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)



Qu'est-ce qu'un ROI ?

Le Règlement d'Ordre Intérieur permet de

- déterminer les modalités pratiques du fonctionnement du MA ;
- établir de manière claire les droits et obligations des différents partenaires qui le signent et donc de responsabiliser ces derniers ;
- prévenir certains problèmes et contestations et déterminer des modalités de gestion des problèmes.

Le ROI est aussi un élément constitutif du projet d'accueil. En effet, l'article 20 §3 du Code de qualité précise que le projet d'accueil comporte au moins les informations suivantes :

- le(s) type(s) d'accueil organisé(s) ;
- le règlement d'ordre intérieur, au moins lorsque celui-ci est requis par la réglementation qui régit le milieu d'accueil ;
- le contexte institutionnel dans lequel s'insère l'organisation de l'accueil ;
- le mode de fixation de la participation financière des personnes qui confient l'enfant ;
- la qualification du personnel ;
- la description des choix méthodologiques ainsi que des actions concrètes mis en œuvre pour tendre vers les objectifs du Code (c'est-à-dire le projet éducatif du milieu d'accueil).

Il est donc indispensable que le ROI soit conçu en cohérence avec le projet éducatif.

Le ROI a deux fonctions principales : informer et responsabiliser. Il est un contrat entre les parties qui le signent. La signature des parties constitue un engagement à le respecter / à le mettre en œuvre.

Informer

1. A qui est-il destiné prioritairement ? Entre quels partenaires permet-il de clarifier les droits et obligations ? Le plus souvent, dans le cas de l'accueil extrascolaire, il s'agit des personnes qui confient l'enfant et des organisateurs de l'accueil (au moins le responsable de projet et le PO et au plus les accueillant-e-s)
2. Quelles sont les informations utiles ?
 - Qui est le Pouvoir Organisateur de l'accueil extrascolaire ? Qui est le responsable de projet ? Qui sont les accueillant-e-s ?
 - Qui les accueillant-e-s / les parents sont-ils tenus d'informer en cas de problème ? Quelles sont les personnes de contact ?
 - Comment fonctionne le milieu d'accueil ? horaires, lieux, téléphone,
3. Année concernée : indiquer la date permet de vérifier que le document est toujours d'actualité.

Elaboration d'un ROI – page 85

- Qu'est-ce qu'un ROI ? À quoi sert-il ?
 - Conseils pour la formulation des règles
- En cas de non respect des règles
- Relecture en fonction du destinataire prioritaire
- Éléments de Forme du ROI

Qualité de l'accueil

- ne se définit pas in abstracto mais bien en contexte...
=>chacun des acteurs est porteur du projet

Importance du projet d'accueil : des choix éducatifs, la manière de les mettre en œuvre, les espaces et le matériel mis à disposition, leur aménagement, la formation des accueillantes, ... différents paramètres peuvent être activés.

Importance de déterminer un cadre de travail commun => nécessité de temps de rencontres bien préparées (pas nécessairement beaucoup)

L'accueil extrascolaire

- Un espace où se déploient de nombreux enjeux éducatifs (vivre ensemble, participation, temps de vie quotidien (repas, détente,...activités/jeux, projets, ...))
- Voir Référentiel 3-12 « *Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité* »

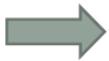


L'accueil extrascolaire

- Apprendre, vivre ensemble, suppose des prises de risques dans un cadre défini (pour des enfants d'âge différent), et qui se répète de jour en jour
- Assumer ses responsabilités



Restreindre les possibilités d'agir des enfants



Ajuster les possibilités / les conditions aux intérêts et aux possibilités des enfants accueillis et aux contraintes (le moins possible) – Transformer les contraintes en ressources !

2.3. Retour en ateliers pour retravailler la situation à l'aide de l'outil « Responsabilités, dominos dynamiques »

Suite à la présentation et à la distribution de la brochure, nous vous avons invités à retourner en sous-groupe pour retravailler la situation en complétant la mind map réalisée lors du 1^{er} temps de travail en ateliers, et en répondant aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que cela nous a apporté de réfléchir ensemble à la situation donnée, sachant que nos contextes sont différents ?
- Qu'est-ce que cela nous a apporté de réfléchir avec la brochure ?

2.4. Mise en commun des échanges

<p>Qu'est-ce que cela nous a apporté de réfléchir ensemble à la situation donnée, sachant que nos contextes sont différents ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Echange de pratiques. Donner du sens à la responsabilité. Impression que nous sommes un cerveau collectif ✓ Malgré nos contextes différents, nous avons eu plus ou moins le même raisonnement, la même manière de régler la situation ✓ Consensus, ça reconforte de voir qu'on était d'accord ✓ Aller plus loin dans la réflexion
<p>Qu'est-ce que cela nous a apporté de réfléchir avec la brochure ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Voir des éléments auxquels on n'avait pas pensé. On a parlé de beaucoup d'éléments mais sans les structurer entre eux. La brochure donne donc de la structure ✓ La brochure nous a confortés dans notre raisonnement ✓ Cela nous a confortés dans notre réflexion, cela permet d'aller plus loin dans la réflexion. ✓ Nous a conforté dans nos idées. Apprendre à réfléchir autrement.

Autres remarques formulées suites à l'utilisation de la brochure en sous-groupe :

- ✓ Cette brochure est un élément neutre qui permet d'ouvrir le débat
- ✓ A ne pas donner telle quelle aux accueillant-e-s
- ✓ Il est important de mener une réflexion AVANT que la situation ne se produise et la brochure le permet

3. Parcours découverte consacré à la Commune de Daverdisse

Lora Moinil et 2 de ses collègues accueillantes nous ont proposé un parcours découverte où l'on pouvait observer au gré des affiches illustrées de photos qu'elles ont réalisées, l'accueil mis en place dans leur commune.

Cette découverte a pu être complétée par leur témoignage et la réponse à nos questions.

4. L'inclusion des enfants porteurs de handicap dans l'ATL

Stéphan LEYDER a expliqué le travail de réflexion réalisé par le groupe de travail constitué de l'AWIPH, Promemploi, l'ONE et autres institutions accueillant des enfants porteurs d'un handicap (SAP, établissements scolaires spécialisés, crèches,...).

Une enquête est en cours de test sur la Commune de Bastogne quant aux besoins des familles en matière d'ATL sur cette entité. Ce questionnaire sera également distribué dans tous les établissements spécialisés de la province après analyse et amélioration éventuelle de ce test. Les résultats de cette enquête seront communiqués aux coordinateurs/trices ATL concernés.

Il a également présenté et distribué le tableau reprenant les résultats de l'enquête qu'il a réalisée auprès des coordinateurs/trices ATL de la province. Tous/tes n'avaient pas répondu à ce questionnaire portant sur les besoins ou les demandes concernant l'accueil d'enfants porteurs d'un handicap dans l'ATL.

Nous reviendrons vers vous pour vous informer de la suite en temps utile.

Sylvie LEFEBVRE a profité de ce point à l'ordre du jour pour présenter et distribuer le feuillet d'info réalisé par l'asbl Promemploi sur le thème de l'inclusion des enfants porteurs de handicap. On peut y trouver :

- ✓ Tous les services reconnus par l'AWIPH dans la Province de Luxembourg, auxquels on peut s'adresser en cas de question
- ✓ Le témoignage de Stéphanie HEYDEN, Echevine de l'enfance de Vielsalm, sur l'engagement de sa Commune dans l'inclusion d'enfants porteurs de handicap et l'expérience mise en place
- ✓ Des témoignages de parents d'enfants âgés de 3 à 12 ans ayant vécu une expérience d'inclusion dans un centre de vacances.

5. L'évaluation de la soirée destinée aux mandataires et secrétaires communaux du 4 mars 2013 à Saint-Hubert

Il a été difficile pour Stéphan LEYDER de présenter une évaluation parlante de cette soirée. En effet, seuls 16 formulaires d'évaluation lui sont revenus, dont 8 pour lesquels le support n'était pas lisible.

Mais en règle générale, cette soirée a été vécue positivement, tant par les coordinateurs/trices ATL que par les mandataires et secrétaires communaux présents.

6. Divers

6.1. Infos de la Plateforme communautaire ATL

Nathalie MORETTE et Sylvie LEFEBVRE ont présenté les 2 projets en cours de la Plateforme Communautaire ATL :

✓ Le projet de DVD :

La Plateforme est occupée à la réalisation d'un DVD portant sur le concept d'Accueil durant le Temps Libre, en lien avec le référentiel psychopédagogique ONE.

Sylvie LEFEBVRE a expliqué que le Comité de gestion de la Plateforme avait décidé de lancer un appel aux coordinateurs/trices ATL pour proposer des lieux de tournage de ce DVD. Elle a distribué à cet effet un formulaire de candidature à transmettre à Olivier Saussus pour le 25 juin 2013.

✓ La journée d'étude du 12 décembre 2013 :

Nathalie MORETTE a présenté le principe de la journée d'étude dans les grandes lignes. Il s'agira donc d'une journée qui se déroulera le jeudi 12 décembre 2013 à La Marlagne près de Wépion.

Elle réunira tous/toutes les coordinateurs/trices ATL de la Fédération Wallonie-Bruxelles et se voudra une journée d'échange de bonnes pratiques et de réflexion, principalement sous la forme d'ateliers à thèmes.

Une invitation ainsi qu'un formulaire d'inscription vous seront envoyés dans le courant du mois de septembre où vous pourrez vous inscrire pour les ateliers qui vous intéressent le plus.

Il est à souligner que Promemploi organisera un bus pour faciliter le trajet et favoriser la convivialité du voyage !

6.2. La formation sur le partenariat

Lors de la séance plénière du 10 décembre 2012, certain-e-s coordinateurs/trices ATL ont émis le souhait que l'on aborde le thème des partenariats.

Suite à des échanges avec l'opérateur de formation « Résonance », Sylvie LEFEBVRE nous propose une formation de 2 jours sur cette thématique, comme nous l'avions déjà fait l'année dernière pour l'évaluation.

Cette formation se déroulerait les mardi 17 et 24 septembre 2013. Elle aura lieu à Habay.

PV rédigé par Nathalie MORETTE et Sylvie LEFEBVRE
Promemploi ASBL